



Plan de Gestion Durable de la Haie

Formation courte

- > Appréhender les indicateurs nécessaires à l'élaboration d'un Plan de Gestion Durable de la Haie (PGDH)
- > Connaître et s'exercer à l'analyse d'une haie et utiliser des outils informatiques nationaux

Contenu de la formation

MODULE 1

- ✔ **Découvrir le cadre de mise en oeuvre du PGDH :**
Présentation du contenu du PGDH, ses interactions avec les labels agricoles, son utilité
- ✔ **Découverte des indicateurs :**
Découverte des indicateurs un à un, discussion sur les champs à remplir
- ✔ **Utiliser les outils informatiques :**
Saisie des indicateurs via une tablette numérique, numérisation des haies, transfère des données sur le serveur PGDH
- ✔ **S'exercer à l'analyse :**
Visite d'une parcelle, utilisation des indicateurs par groupe de 6 sur chaque tronçon homogène ; visite d'une à trois parcelles, utilisation des indicateurs par groupe de 2 ou 3

MODULE 2

- ✔ **Réaliser un PGDH :**
À réaliser durant les 6 mois suivant le premier module.

Moyens et modalités pédagogiques

✔ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Equipement informatique

✔ Modalités pédagogiques

- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Mise en situation pratique

La réussite se cultive ici.

Dates :

10 au 12/10/2023
OU 7 au 9/11/2023
OU 13 au 15/02/2024
OU 16 au 18/04/2024
OU 11 au 13/06/2024

Durée :

3 jours

Financement :

À déterminer selon votre statut

Intervenants :

Olivier ZIBERLIN
Sandrine EMERIAU
Olivier LEPAGE



Modalités pratiques et inscription

- Retirer une fiche d'inscription auprès du secrétariat du CFPPA
- Une fois les prérequis validés, le stagiaire reçoit une convention de formation
- Valider l'inscription en complétant (signature et cachet de l'entreprise) et retournant la convention au CFPPA
- Après acceptation, le candidat reçoit un mail de confirmation d'inscription. Une convocation de formation précisant le lieu, la date, les horaires et le programme de l'action est envoyée au stagiaire environ 10 jours avant le stage

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.



Modalités d'évaluation

Module 1 : L'évaluation portera sur la pertinence du diagnostic et des solutions proposées. Elle se fera sur la base d'une discussion après un diagnostic terrain.

Module 2 : L'évaluation portera sur la pertinence des préconisations de gestion et du respect de l'application des règles de digitalisation. À la suite de la validation du module 2, l'agrément est délivré et le technicien et sa structure sont référencés dans le répertoire Agrément PGDH de l'AFAC Agroforesteries.

Public concerné - Pré-requis

Disposer des connaissances intermédiaires en sylviculture, botanique, écologie du paysage, SIG et réglementation

Conditions d'accès

- Être salarié, chef d'entreprise



Responsables pédagogiques : Olivier ZIBERLIN - olivier.ziberlin@educagri.fr
Sandrine EMERIAU - sandrine.emeriau@educagri.fr - T. +33 (0)2 41 68 60 03
Assistant formation : Damien BEDARD - T. +33 (0)2 41 68 60 03
damien.bedard@educagri.fr

→ lefresne-angers-segre.fr